

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 104 décernant la médaille du Mérite de l'Afrique-Noire française à des gardes méharistes.

n° 104

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
17 février 1942

Numéro JO
n° 543 du 28/02/1942

Date du numéro
28 février 1942

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, commandeur de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu le décret du 20 juin 1941 portant création de la médaille du Mérite de l'Afrique-Noire française

Sur la proposition du général commandant supérieur des troupes,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— La médaille du Mérite de l'Afrique-Noire française est décernée aux gardes méharistes dont les noms suivent : Sergent Abdi Douleh, mle 89, P. M. 2; Caporal Boulaleh Mekeh, mle 510, P. M. 2; Garde Ahado Heudoum, mlc 729, P. M. 2. « pour leur belle conduite au feu au cours de l'affaire de Yabillou ».

Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré, communiqué et publié partout où besoin sera.

NOUAILHETAS